

# Webinaire

ELECTIONS

PROFESSIONNELLES 2026


CAP, CCP ET CST DU CDG

Jeudi 20 novembre 2025  
- de 9h à 10h



## Le webinaire va bientôt commencer

*Prérequis pour bien suivre le webinaire :*

 Connexion internet stable

 De quoi prendre des notes

 Merci de couper votre micro

 Posez vos questions dans le chat



# Programme

---

1. Les trois instances
2. Modalité de vote retenue
3. Modalité d'envoi et de distribution du matériel électoral
4. Recensement des effectifs au 01/01/2026
5. Les prochaines étapes

*Les collectivités ayant leurs propres CAP/CCP/CST ne sont pas concernées par ce webinaire*

*Les collectivités ayant leur propre CST sont concernées au titre des élections CAP/CCP du CDG*

# 1. Trois instances consultatives à renouveler

---



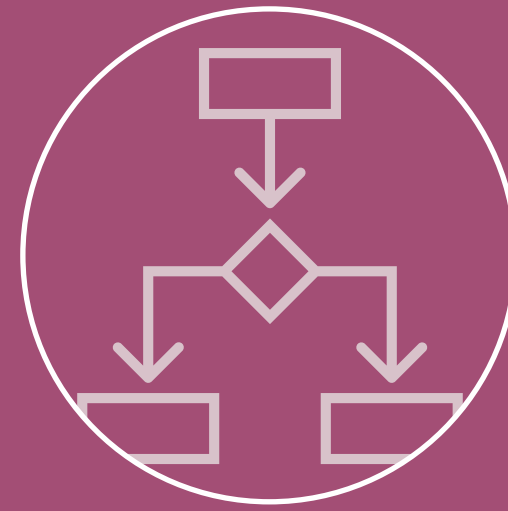
## CAP

- 3 Catégories (A, B et C)
- Fonctionnaires
- 3 scrutins



## CCP

- 1 seule pour les 3 catégories
- Contractuels
- 1 scrutin



## CST

- CST/formation spécialisée (+200 agents)
- Fonctionnaires et contractuels
- 1 scrutin

# 1. Trois instances consultatives à renouveler

## CST Comité Social Territorial

Il traite les **questions collectives** concernant :

 Entretien professionnel	 Formation	 Organisation des services	 Règlement intérieur
 Hygiène & sécurité	 Temps de travail	 Régime indemnitaire	 Lignes directrices de gestion


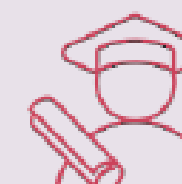
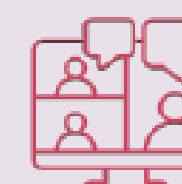

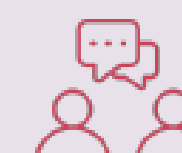
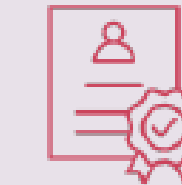
## CCP Commission Consultative Paritaire

Elle traite les **recours individuels** concernant :

 Temps partiel	 Formation	 Télétravail
 Licenciement & discipline	 Entretien professionnel	 Renouvellement de contrat des agents avec mandat syndical

## CAP Commission Administrative Paritaire

Elle traite les **recours individuels** concernant :

 Temps partiel	 Formation	 Télétravail
 Licenciement & discipline	 Entretien professionnel	 Titularisation

# 2. Modalité de vote retenue

---



## **Vote électronique exclusif par colisage**



**vote du  
3 au 10 décembre 2026**

- modalités simples et souples d'accès au vote : accès au logiciel 7j/7, 24h/24, sur ordinateur, tablette et smartphone
- fiabilisation des votes : pas d'erreur de manipulation de bulletin par le votant, pas de perte de plis
- organisation logistique simplifiée pour les collectivités/établissements publics
- dépouillement rapide et sécurisé : à la fin du scrutin le résultat est automatique, et la répartition des sièges par instance et l'impression des procès-verbaux sont en partie automatisées


## **Vote électronique**



# 2. Modalité d'envoi et de distribution du matériel électoral

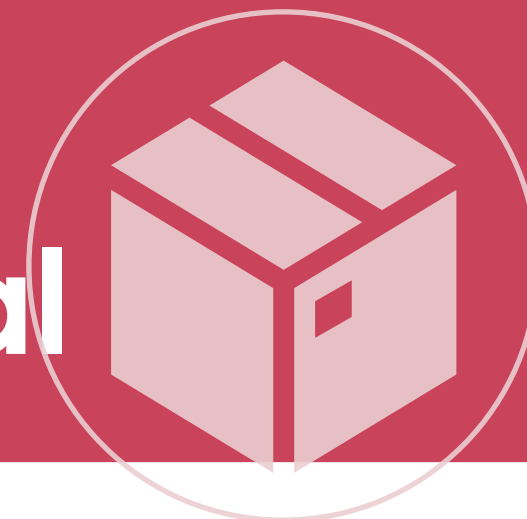
---

 **Le matériel pour le vote électronique vous sera adressé par Chronopost**

 **La distribution des enveloppes aux agents doit s'opérer au plus tard 15 jours avant la date de début du scrutin.**

- Colis avec une enveloppe pour chaque électeur
- Notice explicative
- Codes de connexion
- Professions de foi
- Liste des candidats

**Distribution  
Matériel électoral**



# Recensement des effectifs



La mise à jour de vos effectifs auprès du CDG est requise :

## AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2026

- Pour déterminer :
  - le nombre sièges à pourvoir lors des élections professionnelles 2026 (en CAP A, B, C, CCP et CST) et la répartition H/F
  - la liste des collectivités et établissements rattachés au CST du CDG (< 50 agents)

## JUIN 2026

- ✓ pour transmettre la liste préparatoire des électeurs aux organisations syndicales, leur permettant de constituer les listes de candidats

## OCTOBRE 2026 ET JUSQU'À LA VEILLE DU SCRUTIN

- pour dresser la liste électorale

# Conditions pour recenser les effectifs CAP



## Les fonctionnaires titulaires



En position d'activité



En congé parental

Accueillis en détachement

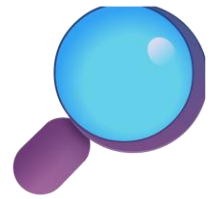
Les fonctionnaires mis à disposition dans leur collectivité d'origine

Les fonctionnaires en détachement à la fois au titre de leur situation d'origine et leur situation d'accueil sauf si même commission compétente

### La position d'activité comprend :

- ✓ Congé annuel
- ✓ Congé maladie ordinaire
- ✓ CITIS (maladie pro, accident)
- ✓ Congé longue maladie
- ✓ Congé longue durée
- ✓ Congé maternité, d'adoption, de paternité
- ✓ Congé de formation professionnelle
- ✓ Congé pour validation de l'expérience
- ✓ Congé pour bilan de compétences
- ✓ Congé de formation syndicale
- ✓ Temps partiel
- ✓ Autorisations spéciales d'absences
- ✓ Congé de présence parentale
- ✓ Congé de solidarité familiale
- ✓ Congé de proche aidant

# Conditions pour recenser les effectifs CAP



## Cas des agents pluricommunaux et intercommunaux

1 Les agents inter/pluricommunaux ne sont recensés qu'une seule fois, s'ils relèvent de la CAP placée auprès du CDG pour toutes leurs collectivités d'emplois.

L'agent sera recensé dans la collectivité auprès de laquelle il effectue le plus d'heures de travail ou, en cas de durée de travail identique, dans la collectivité où il a le plus d'ancienneté.

2 Les agents titulaires d'un seul grade employés par plusieurs collectivités (intercommunaux) sont recensés dans chacune des collectivités qui les emploient lorsque les CAP sont distinctes.

3 Les agents titulaires de plusieurs grades (pluricommunaux) sont recensés autant de fois qu'ils relèvent de CAP différentes. Si par exemple, l'agent est titulaire de 2 grades dans des catégories hiérarchiques différentes (A, B, C).

**Rappel : Les agents détachés pour stage ne sont recensés que dans le grade où ils sont titulaires.**

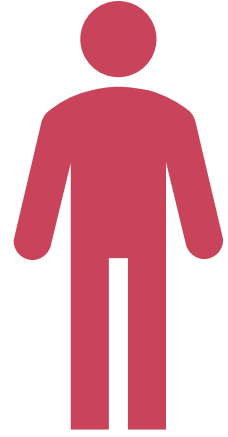
# Ne sont pas inclus dans le calcul des effectifs CAP

## Les fonctionnaires

- stagiaires, non titularisés à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2026
- Les fonctionnaires titulaires en disponibilité, en position hors-cadre, en congé spécial,
- Les fonctionnaires exclus de leurs fonctions suite à sanction disciplinaire à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2026
- Les agents contractuels (de droit privé et public).
- Les « vacataires »
- Les collaborateurs de cabinet et de groupe d'élus

# Conditions pour recenser les effectifs CCP

➤ deux conditions cumulatives



## 1. Etre contractuel de droit public

- Sur un emploi non permanent (accroissement temporaire ou saisonnier ou contrat de projet)
- Contrat de remplacement
- Sur un emploi permanent (CDD articles L.332-14 et L.332-8 ou CDI)
- Contrat sur emploi fonctionnel ou collaborateur de cabinet
- Les contrats travailleurs handicapés

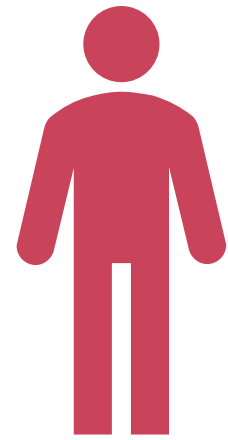
### Exerçant les fonctions en congé rémunéré ou en congé parental

La position d'activité comprend :

- ✓ Congé annuel
- ✓ Congé maladie ordinaire
- ✓ Congé de grave maladie
- ✓ CITIS (maladie pro, accident)
- ✓ Congé maternité, d'adoption, de paternité
- ✓ Congé de formation professionnelle
- ✓ Congé pour validation de l'expérience
- ✓ Congé pour bilan de compétences
- ✓ Congé de formation syndicale
- ✓ Temps partiel
- ✓ Autorisations spéciales d'absences
- ✓ Congé de présence parentale
- ✓ Congé de solidarité familiale
- ✓ Congé de proche aidant

# Conditions pour recenser les effectifs CCP

➤ deux conditions cumulatives



## 2. Bénéficiaire au 1er janvier 2026 pour les CDD :

1. Soit depuis au moins **deux mois** d'un contrat d'une durée minimale **de 6 mois**

Exemple :

✓ CDD conclu à compter du 01/11/2025 pour une durée d'au moins 6 mois

✗ CDD conclu à compter du 01/12/2025 pour une durée d'un an

2. Soit d'un contrat **reconduit sans interruption** depuis au moins **six mois** (soit une ancienneté de 6 mois)

Exemple :

✓ CDD conclu à compter du 01/07/2025 pour une durée d'au moins 6 mois

✗ CDD conclu à compter du 01/08/2025 pour une durée d'au moins 6 mois

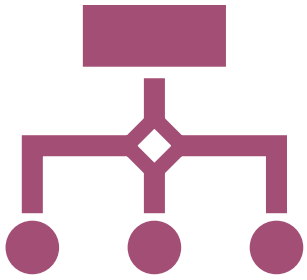
# Ne sont pas inclus dans le calcul des effectifs CCP

## Les agents

- Fonctionnaires titulaires et stagiaires
- Les contractuels de droit privé ( CAE, CUI, contrats d'apprentissage)
- Les vacataires
- Les agents contractuels (CDD) qui ne remplissent pas les conditions d'ancienneté
- Les contractuels de droit public qui à la date du 01/01/26 sont en congé sans traitement ou en congé non rémunéré
- Sont exclus de leurs fonctions à la suite d'une sanction disciplinaire



# Conditions pour recenser les effectifs CST



## Les fonctionnaires titulaires et stagiaires

- À temps complet ou non complet en **position d'activité** ou de **congé parental**
- Les agents **mis à disposition** partiellement qui exercent dans une collectivité et sont mis à disposition pour une partie de leur temps de travail dans une autre collectivité votent autant de fois qu'ils dépendent de CST différents
- Les fonctionnaires **détachés** sur un emploi fonctionnel sont recensés dans la collectivité d'accueil
- Les fonctionnaires **pris en charge par le CDG** relèvent du CST placé auprès du CDG en l'absence d'affectation ou de mise à disposition

## Les fonctionnaires intercommunaux et pluricommunaux

- Sont recensés autant de fois qu'ils relèvent de CST différents
- Ne sont recensés qu'une seule fois, s'ils relèvent du CST placé auprès du CDG pour toutes leurs collectivités d'emplois

## Les contractuels

- De **droit public** (même conditions que la CCP)
- De **droit privé** (contrats aidés, PEC, contrat d'apprentissage...) qui remplissent les conditions d'exercer leurs fonctions ou être en congé parental ou être en congé rémunéré depuis au – 2 mois d'un CDD de 6 mois ou d'un contrat reconduit sans interruption depuis au – 6 mois

# Ne sont pas inclus dans le calcul des effectifs CST

## Les agents

- Les fonctionnaires en disponibilité, en position hors-cadre, en congé spécial
- Les vacataires
- Les détachés auprès de la Fonction Publique d'État ou Fonction Publique Hospitalière
- mis à disposition d'organismes de droit privé pour la totalité de leur temps de travail
- Sont exclus de leurs fonctions à la suite d'une sanction disciplinaire
- Les contractuels en congé non rémunéré

# Exemples

Une collectivité compte dans ses effectifs, au 1<sup>er</sup> janvier 2026 :  
3 fonctionnaires et 1 agent contractuel

Martine, fonctionnaire titulaire adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, vient d'être **nommée stagiaire rédacteur** suite à la promotion interne, elle est donc détachée pour stage à compter du 01/12/2025.

Martine sera comptabilisée dans les effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

- ✓ du CST
- ✓ de la CAP C et non la CAP B car il faut être titulaire de son grade

Martin, responsable du service technique, est titulaire du grade **d'agent de maîtrise** (30h/35h) dans la commune A affiliée au CDG et agent de maîtrise (5h/35h) dans la commune B affiliée au CDG,

Martin sera comptabilisé dans les effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

- ✓ du CST pour sa collectivité principale, la commune A
- ✓ de la CAP C pour sa collectivité principale, la commune A

# Exemples

Une collectivité compte dans ses effectifs, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année, 3 fonctionnaires et 1 agent contractuel :

*Patrick, contractuel attaché, recruté depuis le 01/01/2026 pour une durée déterminée d'un an sur un emploi vacant dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire*

**Patrick ne sera pas comptabilisé dans les effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2026 :**

**✗ du CST**

**✗ de la CCP**

**Car il ne bénéficie pas de son contrat depuis au moins 2 mois à cette date**

*Lucille, fonctionnaire titulaire du grade d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe, depuis le 01/09/2006, à temps non complet (24h/35h) et contractuel de droit public, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 dans un syndicat en qualité d'adjoint d'animation (6h/35h) (il s'agit d'un agent pluricommunal avec 2 statuts)*

**Lucille sera comptabilisée dans les effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2026 :**

**✓ du CST une seule fois par sa collectivité principale**

**✓ de la CAP C (prise en compte dans les effectifs de sa collectivité principale)**

**✓ de la CCP (prise en compte dans les effectifs du syndicat)**



# Vérifier les effectifs avec AGIRHE

## ETAPE 1

### Se connecter à AGIRHE

Il permet d'accéder à la liste complète des agents et de vérifier les données.

Agirhe RH - Espace collectivité  
Centre de Gestion de la Manche  
COLLECTIVITE TEST

Agent Collectivité L. D. Gestion Instances Documents

Tableau de bord

- Actualités CDG Anciennes actualités 4 actualités à lire

le 11/08/2025  
A la rencontre des territoires : le planning

À la rencontre des territoires

Cliquez directement sur les liens pour vous inscrire :

Octobre	Novembre	Décembre
<b>JEUDI 2 OCTOBRE - 9h</b> Webinaire   Élections municipales : droits et obligations des agents présenté par le service juridique et conseils statutaires.	<b>JEUDI 4 NOVEMBRE - 9h</b> Webinaire du réseau des secrétaires généraux de mairie de la Manche   La facturation électronique : présentation de la réforme et incidences pour les collectivités présenté par la tutrice départementale et les services de la DDFIP.	<b>JEUDI 4 DÉCEMBRE - 9h</b> Webinaire   Les cotisations du Centre de gestion présenté par le pôle « Ressources ».
<b>JEUDI 9 OCTOBRE - 9h</b> Webinaire   Protection sociale et conseil médical animé en partenariat avec la coopération normande.	<b>JEUDI 13 NOVEMBRE - 9h</b> Webinaire   Les aménagements d'épreuve présenté par le pôle « Emploi et parcours professionnels ».	<b>JEUDI 4 DÉCEMBRE - 9h</b> Webinaire   La santé mentale présenté par le pôle « Santé et sécurité au travail ».
<b>JEUDI 14 OCTOBRE - 9h</b> Webinaire   Le bonus attractivité pour les agents de la petite enfance présenté par le pôle « Tout au long de la	<b>JEUDI 20 NOVEMBRE - 9h</b> Webinaire   La réduction des élections	<b>JEUDI 18 DÉCEMBRE - 9h</b> Webinaire du réseau des secrétaires généraux de mairie de la Manche   Dématérialisation des titres et des factures ; les enjeux de la Substitution des Sites Documentaires de l'État



# Vérifier les effectifs avec AGIRHE

## ETAPE 2

### Accéder au menu Agent

Cliquez sur "Agent" pour ouvrir le menu principal dédié à la gestion des agents.

Agirhe RH - Espace collectivité  
Centre de Gestion de la Manche  
COLLECTIVITE TEST

Se déconnecter

Agent

Tableau de bord

Actualités CDG

Anciennes actualités

4 actualités à lire

**Cliquez sur "Agent"**

À la rencontre des territoires : le planning

À la rencontre des territoires

Cliquez directement sur les liens pour vous inscrire :

Octobre	Novembre	Décembre
<b>JEUDI 2 OCTOBRE - 9h</b> Webinaire   Elections municipales : droits et obligations des agents présenté par le service juridique et conseils statutaires.	<b>JEUDI 6 NOVEMBRE - 9h</b> Webinaire du réseau des secrétaires généraux de mairie de la Manche   La facturation électronique : présentation de la réforme et incidences pour les collectivités présenté par la tutrice départementale et les services de la DDFIP.	<b>JEUDI 4 DÉCEMBRE - 9h</b> Webinaire   Les cotisations du Centre de gestion présenté par le pôle « Ressources ».
<b>JEUDI 9 OCTOBRE - 9h</b> Webinaire   Protection sociale et conseil médical animé en partenariat avec la coopération normande.	<b>JEUDI 13 NOVEMBRE - 9h</b> Webinaire   Les aménagements d'épreuve présenté par le pôle « Emploi et parcours professionnels ».	<b>JEUDI 4 DÉCEMBRE - 9h</b> Webinaire   La santé mentale présenté par le pôle « Santé et sécurité au travail ».
<b>JEUDI 14 OCTOBRE - 9h</b> Webinaire   Le bonus attractivité pour les agents de la petite enfance présenté par le pôle « Tout au long de la	<b>JEUDI 20 NOVEMBRE - 9h</b> Webinaire   La régulation des élections	<b>JEUDI 18 DÉCEMBRE - 9h</b> Webinaire du réseau des secrétaires généraux de mairie de la Manche   Dématisation des titres et des factures ; les enjeux de la digitalisation des tiers. Ouverture de l'Europe



# Vérifier les effectifs avec AGIRHE

## ETAPE 3

### Ouvrir la liste des agents

Cliquez sur "Liste des agents" pour afficher l'ensemble des agents enregistrés dans le système.

Cliquez sur "Liste des agents"

Liste des agents

Arrêtés titularisation

A transmettre au CDG

Liste des anomalies fiches agents

Anciennes actualités

4 actualités à lire

le 11/08/2025

A la rencontre des territoires : le planning

À la rencontre des territoires

Cliquez directement sur les liens pour vous inscrire :

Octobre

Novembre

Décembre

JEUDI 2 OCTOBRE - 9h  
Webinaire | Élections municipales : droits et obligations des agents présenté par le service juridique et conseils statutaires.

JEUDI 9 OCTOBRE - 9h  
Webinaire | Protection sociale et conseil médical animé en partenariat avec la coopération normande.

JEUDI 14 OCTOBRE - 9h  
Webinaire | Le bonus attractivité pour les agents de la petite enfance présenté par le pôle « Tout au long de la

JEUDI 6 NOVEMBRE - 9h  
Webinaire du réseau des secrétaires généraux de mairie de la Manche | La facturation électronique : présentation de la réforme et incidences pour les collectivités présenté par la tutrice départementale et les services de la DDFIP.

JEUDI 13 NOVEMBRE - 9h  
Webinaire | Les aménagements d'épreuve présenté par le pôle « Emploi et parcours professionnels ».

JEUDI 20 NOVEMBRE - 9h  
Webinaire | La préparation des élections

JEUDI 4 DÉCEMBRE - 9h  
Webinaire | Les cotisations du Centre de gestion présenté par le pôle « Ressources ».

JEUDI 4 DÉCEMBRE - 9h  
Webinaire | La santé mentale présenté par le pôle « Santé et sécurité au travail ».

JEUDI 18 DÉCEMBRE - 9h  
Webinaire du réseau des secrétaires généraux de mairie de la Manche | Dématérialisation des titres et des factures ; les enjeux de la fiabilisation des tiers. Ouverture de l'Espace



# Vérifier les effectifs avec AGIRHE

## ETAPE 4

Sélectionner l'option de consultation

Cliquez sur ici pour accéder aux options de consultation des agents.

Agirhe RH - Espace collectivité  
Centre de Gestion de la Manche  
COLLECTIVITE TEST

Se déconnecter

Agent Collectivité L. D. Gestion Instances Documents

**Cliquez ici**

Ajouter un agent

Collectivité: COLLECTIVITE TEST

Grade: Sélectionner un grade

Nom/Prénom: [input]

Actif: Actifs

+ Critères de recherche

Rechercher

Imprimer Export.xls

Légende: Agents inactifs Position particulière MultiCarrière

Code	Agent	Nom de naissance	Né(e) le	Grade	DHS	Statut	Supprimer
C32235	GASTON Lagaffe		01/01/2000	adjoint administratif territorial (C1 07)	3500	Stagiaire	
G34725	GIROUD Oliver		30/09/1986	adjoint technique territorial principal de 1ère classe (C3 06)	3500	Titulaire	
T27353	JEAN CLAUDE Dusse		01/06/1989	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe (C2 07)	3500	Titulaire	



# Vérifier les effectifs avec AGIRHE

## ETAPE 5

### Choisir l'option « Tous »

Cliquez sur "Tous" pour afficher la liste complète de tous les agents (actifs/inactifs) sans filtre.

The screenshot shows the AGIRHE web application interface. At the top, there is a header with the CDG 50 logo and the text 'Agirhe RH - Espace collectivité Centre de Gestion de la Manche COLLECTIVITE TEST'. Below the header, there is a navigation bar with icons for 'Agent', 'Collectivité', 'L. D. Gestion', 'Instances', and 'Documents'. The main content area is titled 'Liste des agents' and contains a search form. The form includes a dropdown for 'Collectivité' (set to 'COLLECTIVITE TEST'), a text input for 'Nom/Prénom', and a dropdown for 'Grade' (set to 'Sélectionner un grade'). There is also a dropdown for 'Actif' with options 'Actifs', 'Inactifs', and 'Tous'. A yellow arrow points from the 'Actif' dropdown to the 'Tous' option. Below the search form, there is a 'Rechercher' button and a '+ Critères de recherche' button. There are also buttons for 'Imprimer' and 'Export.xls'. A legend at the bottom left shows icons for 'Agents inactifs', 'Position particulière', and 'MultiCarrière'. The main content area displays a table of agents with columns for Code, Agent, Nom de naissance, Né(e) le, Grade, DHS, Statut, and Supprimer.

Code	Agent	Nom de naissance	Né(e) le	Grade	DHS	Statut	Supprimer
C32235	GASTON Lagaffe		01/01/2000	adjoint administratif territorial (C1 07)	3500	Stagiaire	
G34725	GIROUD Oliver		30/09/1986	adjoint technique territorial principal de 1ère classe (C3 06)	3500	Titulaire	
T27353	JEAN CLAUDE Dusse		01/06/1989	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe (C2 07)	3500	Titulaire	



# Vérifier les effectifs avec AGIRHE

## ETAPE 6

### Imprimer la liste des agents

Cliquez sur "Imprimer" pour générer une version papier de la liste des agents affichée.

Agirhe RH - Espace collectivité  
Centre de Gestion de la Manche  
COLLECTIVITE TEST

Se déconnecter

Agent Collectivité L. D. Gestion Instances Documents

Liste des agents

Ajouter un agent

Nom/Prénom :

Actif : Tous

+ Critères de recherche

Rechercher

Imprimer Exporter

Code	Agent	Nom de naissance	Né(e) le	Grade	DHS	Statut	Supprimer
C29477	CDG C		01/06/1988	emploi spécifique Cat. A ( )	3500	Non titulaire de droit public	
F32061	FRANCOIS Pignon		01/01/2003	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe contractuel (C3 03)	3500	Non titulaire de droit public	
C32235	GASTON Lagaffe		01/01/2000	adjoint administratif territorial (C1 07)	3500	Stagiaire	



# Vérifier les effectifs avec AGIRHE

## ETAPE 7

### Consulter la liste des agents

Vous pouvez à partir de ce document vérifier la liste de vos agents et les données suivantes :

- **Qualité**
- **Grade**
- **Date et lieu de naissance**
- **Temps de travail**
- **Position statutaire**

<b>COLLECTIVITE TEST</b>	<b>EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE</b> EXTRACTION AU 05/11/2025
--------------------------	---

### LISTE DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC ET PRIVE ENREGISTRES PAR LE CENTRE DE GESTION

Nom Prénom <small>Nom de jeune fille (si concernée) – date et lieu de naissance (numéro de département) -</small>	Qualité	Grade <small>Catégorie - Echelon</small>	Durée hebdomadaire	Position
<b>CDG C</b> - 01/06/1988 à CHERBOURG (50) -	<b>Contractuel de droit public</b> A.3-3 1° : CDD pas de cadre d'emplois susceptible d'assurer les fonctions	<b>emploi spécifique Cat. A</b> Catégorie A -	35 H 00	<b>Cessation de fonction</b> Début position: 31/12/2022
<b>FRANCOIS Pignon</b> - 01/01/2003 à PARIS (75) -	<b>Contractuel de droit public</b> CDD Accroissement temporaire d'activité	<b>adjoint administratif territorial principal de 1ère classe contractuel</b> Catégorie C - 03	35 H 00	<b>Cessation de fonction</b> Début position: 31/08/2025
<b>GASTON Lagaffe</b> - 01/01/2000 à SAINT-LO (50) -	<b>Stagiaire</b>	<b>adjoint administratif territorial</b> Catégorie C - 07 sans reliquat d'ancienneté au 01/01/2023	35 H 00	<b>Activité</b>
<b>GIROUD Oliver</b> - 30/09/1986 à CHAMBERY (73) -	<b>Titulaire</b>	<b>adjoint technique territorial principal de 1ère classe</b> Catégorie C - 06 avec un reliquat d'ancienneté de 3 ans 11 mois 3 jours au 04/02/2025	35 H 00	<b>Activité</b>



# Vérifier les effectifs avec AGIRHE

## ETAPE 8

**Transmettre au CDG les informations**

*Si vous constatez des erreurs, ou des agents manquants dans la liste, il convient de nous transmettre les informations avant le **15 janvier 2026***



**Transmettre les actes manquants via [carrieres@cdg50.fr](mailto:carrieres@cdg50.fr)**



**Contacter le service carrière**  
02 33 77 89 00

# Recenser ses effectifs

## ETAPE 1

Ouvrir le fichier  
envoyé par  
mail

Il permet de vous  
identifier et de  
déclarer votre  
effectif

**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES - RECENSEMENT DES EFFECTIFS AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2026**

# Recenser ses effectifs

## ETAPE 2

### Identifiez votre structure

Menus déroulants

Précisez le type de Comité social afin d'ajuster l'effectif pris en compte pour le scrutin CST

1ère lettre du nom de votre collectivité :

Nom de votre collectivité :

Arrondissement :

Type de Comité Social Territorial (CST) :

Si CST commun :   
*Précisez la collectivité ou l'établissement auprès duquel sera placé le CST*

Cliquez sur la flèche pour faire apparaître la liste.

Cliquez sur la flèche pour faire apparaître la liste.

Cliquez sur la flèche pour faire apparaître la liste.

# Recenser ses effectifs

## ETAPE **3**

### Indiquez un interlocuteur

Identifiez la personne référente pour ce dossier

Nom et Prénom de l'interlocuteur :

Courriel :

Téléphone :


# Recenser ses effectifs

## ETAPE 4

### Recensez vos fonctionnaires titulaires et stagiaires

Indiquez uniquement le nombre de femmes et d'hommes

- Fonctionnaire titulaire en position d'activité (y compris en congé de maladie, de longue maladie, de longue durée ou en surnombre), de congé parental, accueillis en détachement ou mis à disposition :

Nombre de femmes : 38

Nombre d'hommes : 47

Total :

85

- Fonctionnaire stagiaire en position d'activité ou de congé parental :

Nombre de femmes : 3

Nombre d'hommes : 3

Total :

6

# Recenser ses effectifs

## ETAPE 5

### Recensez vos agents contractuels, y compris de droit privé

De nouveau, indiquez uniquement le nombre de femmes et d'hommes

- Contractuel de droit public en CDI ou en CDD d'une durée minimale de 6 mois ou d'un contrat reconduit successivement depuis au moins 6 mois, qui exercent leurs fonctions ou sont placés en congé rémunéré ou en congé parental (agents recrutés sur le fondement du code général de la fonction publique) :

Nombre de femmes : 4

Nombre d'hommes : 2

Total :

6

- Contractuel de droit privé en CDI ou en CDD d'une durée minimale de 6 mois ou d'un contrat reconduit successivement depuis au moins 6 mois, qui exercent leurs fonctions ou sont placés en congé rémunéré ou en congé parental (PEC : anciens CAE et CUI - contrats d'apprentissage)

Nombre de femmes : 0

Nombre d'hommes : 1

Total :

1

# Recenser ses effectifs

## ETAPE **6**

### Récapitulatif

Le nombre total de femmes et d'hommes ainsi que le nombre total d'agents pour votre structure se calcule automatiquement

**Nombre total de femmes**

**45**

**Nombre total d'hommes**

**53**

**Nombre total d'agents**

**98**

# Recenser ses effectifs

## ETAPE 7

Enregistrez le  
fichier et  
envoyez au CDG  
76

*Il convient de nous  
transmettre les  
informations, y  
compris  
correctives, avant  
le **15 janvier 2026***



**alexis.huet@cdg76.fr**



**02 76 86 31 50**



# Principales étapes pour les collectivités territoriales



## Toute l'année

Mise à jour des effectifs et liste des électeurs



## ETE

Désigner le référent élection



## Septembre

Contrôler et afficher la liste des électeurs



## Octobre

Publier les listes de candidats



## Novembre

Diffuser les affiches concernant le vote et le rôle des instances



## Début Novembre

Alerte par mail/SMS de la réception du colis



## Début Novembre

Réceptionner le matériel de vote



## Jusqu'au 18 Novembre

Distribuer les enveloppes aux agents



## Fin Novembre

Diffuser le tutoriel vidéo aux agents



## Du 3 au 10 Décembre

Voter en ligne et mise à disposition de postes informatiques



# 5. Documents à votre disposition

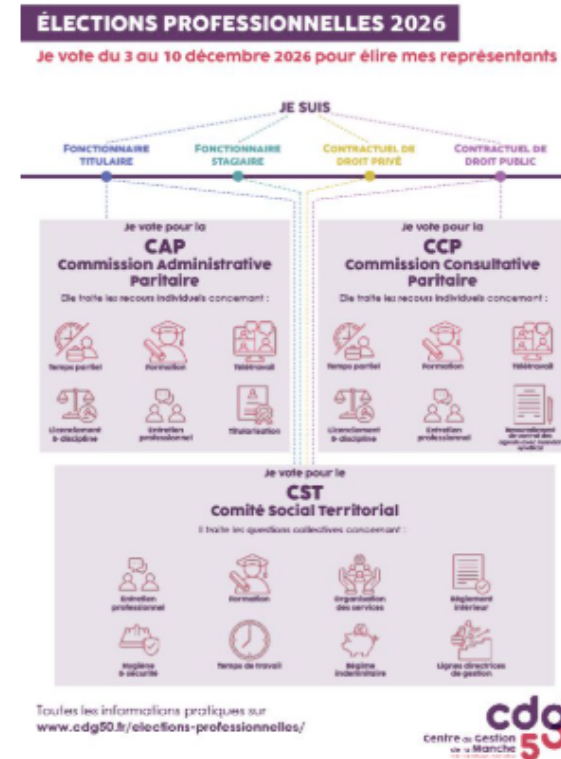
## 📅 Élections professionnelles 2026 : top départ

Le scrutin pour le renouvellement des représentants du personnel aux trois instances de dialogue social placées au centre de gestion : le comité social territorial (CST), les commissions administratives paritaires (CAP) et la commission consultative paritaire (CCP) aura lieu **du 3 au 10 décembre 2026 par vote électronique**.

- Site internet DGCL : documentation : [ici](#)
- Coordonnées des organisations syndicales de la Manche ([télécharger ici](#))

## 1 2 3 Listes des candidats des organisations syndicales

Comité Social Territorial (CST)	Commission Administrative Paritaire A (CAP A)	Commission Administrative Paritaire B (CAP B)	Commission Administrative Paritaire C (CAP C)	Commission Consultative Paritaire (CCP)
---------------------------------	---	---	---	---



Pourquoi voter ?

Sur notre site internet, **onglet carrières et statut**, page élections professionnelles

vous pouvez retrouver :

- *l'affiche pourquoi voter ?*
- *Les ressources documentaires*

## 📄 Ressources documentaires

Comité Social Territorial (CST)	Commission Administrative Paritaire (CAP)	Commission Consultative Paritaire (CCP)	Vote électronique	Réunions CDG50
---------------------------------	---	---	-------------------	----------------

- [Guide de l'ANDCDG sur le CST](#)
- [Fiche pratique électeurs CST](#)



### Service Carrière CDG76

Par téléphone au 02.76.86.31.50  
Par mail : [alexis.huet@cdg76.fr](mailto:alexis.huet@cdg76.fr)

### Service Carrière CDG50

Par téléphone au 02.33.77.89.00  
Par mail : [cdg50@cdg50.fr](mailto:cdg50@cdg50.fr)

